

Conseil scientifique de la Contemporaine 20 décembre 2024

Compte-rendu de la réunion

Membres à voix délibérative présents : Joëlle Alazard, Alain Bocquet, Sophie Coeuré, Yan Dalla Pria, David Guillet, Christian Joschke, Dominique Poulot, Sylvie Thénault.

Membres à voix délibérative excusés : Laurence Badel, Marc Olivier Baruch, Raphaëlle Branche, Hélène Fleckinger, John Horne, Emmanuel Laurentin, Hugues Tertrais.

Membres invités présents : Xavier Sené, Soline Lau-Suchet, Élise Lehoux, Aline Théret.

Membres invités excusés : Joseph Chantier, Camille Rebours, Franck Veyron.

La séance du conseil scientifique débute à 9h40 par un tour de table

Ordre du jour

1) La séance débute par l'approbation du procès-verbal de la séance du conseil scientifique du 5 juin 2024. Le vote a lieu : 0 voix contre, 3 abstentions, **le procès-verbal est adopté.**

2) La réunion se poursuit par la présentation de l'exposition « Couper, coller, imprimer : une histoire graphique du photomontage politique (1917-1991) » par la commissaire de l'exposition Aline Théret.

Présentation de l'exposition par Aline Théret, commissaire de l'exposition

Aline Théret présente l'exposition « Couper, coller, imprimer : une histoire graphique du photomontage politique (1917-1991) ». Elle aura lieu de mi-novembre 2025 à mi-mars 2026. Max Bonhomme et Aline Théret en sont tous deux commissaires. L'objectif est de présenter un panorama de l'histoire du photomontage politique en Europe au XX^e siècle. Elle cherche également à ouvrir le photomontage à la deuxième moitié du XX^e siècle et à d'autres zones géographiques. Enfin, elle vise à mettre en avant les techniques d'impression.

Le photomontage repose sur une sorte d'artisanat et sur l'importance de la chaîne graphique. 1917 renvoie à la première guerre mondiale et 1991, à l'apparition de Photoshop car l'exposition se concentre sur des photomontages imprimés ; ces deux dates résonnent également avec l'histoire de l'Union soviétique.

L'exposition s'appuie sur les collections de la Contemporaine ainsi que sur des prêts extérieurs (dont collectionneurs privés). Elle est construite autour d'un parcours chronologique, scindé par deux grandes sections et organisé selon un plan chrono-thématique. La première section, de 1914 à 1939, débute avec les manipulations d'images pendant la Grande Guerre puis se poursuit avec des thèmes comme le travail de John Heartfield, les fascismes et anti-fascismes, etc. La deuxième section, de 1939 à 1991, est découpée selon les conflits (deuxième guerre mondiale, guerre froide) et ouvre vers la presse alternative et libertaire et la contre-culture (anti-impérialismes, graphistes militants).

Aline Théret présente ensuite la scénographie de l'exposition et décrit le parcours des spectateurs. 252 pièces seront exposées, dont beaucoup de grands formats.

Les commissaires ont choisi de mettre en avant la diversité des supports présentés : une dizaine de cartes postales, 153 imprimés, 66 affiches (nouveaux corpus à explorer, non connus dans l'historiographie), etc. Des exemples issus d'aires géographiques variées sont présentés, comme des affiches iraniennes. L'exposition mettra particulièrement en avant la

presse, à travers *AIZ* (seize numéros en seront présentés en série), *L'appel des soviets*, *URSS en construction*, *VU*, des photomontages satiriques parus dans *Marianne* (1932-1939), l'almanach *Ouvriers-Paysans* ; pour explorer les mouvements de la contre-culture, l'exposition présentera *Action*, *Rosso* et la collection de *free press* (*Liberated Guardian*, *Ink*, *Tricontinental*, *Histoires d'Elles*). Parmi les autres documents exposés, il est possible de citer un autocollant de l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, des brochures (ex : *No nuclear weapons*) ou encore un film muet diffusé dans les actualités cinématographiques Gaumont d'Edmond Gréville, ainsi qu'un entretien d'Anne Joly avec le graphiste Klaus Staack.

Des prêts sont demandés, à l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, la bibliothèque historique de la ville de Paris (une affiche) et à la bibliothèque Kandinsky (un Leporello).

Le parti-pris est de ne présenter que des originaux pour comprendre la matérialité des pièces exposées.

À l'intérieur de l'exposition, sous la forme de panneaux pédagogiques, on trouvera un parcours sur les techniques d'impression (ex : les cartes postales et la phototypie). Un livret de médiation pourra être fait à cette occasion, notamment à destination des scolaires.

Les éditions Anamosa, associées au studio Helmo, co-éditeront l'ouvrage avec la Contemporaine.

Discussion

Dominique Poulot demande si des objets seront exposés. **Aline Thérêt** indique que ce ne sera pas le cas.

Christian Joschke demande le nom du scénographe. **Aline Thérêt** répond qu'il s'agit du studio Vaste, associé à l'atelier Ping-pong.

Alain Bocquet demande si des films seront exposés. **Aline Thérêt** précise qu'il y aura quatre bornes audiovisuelles dont une avec le film d'Edmond Gréville sur la fabrication du journal *Vu*. Il n'y aura pas de place pour le cinéma. **Xavier Sené** précise que des projections cinématographiques pourront être programmées dans le cadre de l'action culturelle (notamment dans le cadre du cycle "Cinéma et sciences humaines" organisé par la MSH Mondes). **Alain Bocquet** évoque un film comportant un montage tourné sur le campus de Nanterre, disponible à l'ECPAD.

Alain Bocquet s'interroge sur les montages fallacieux, menteurs, les manipulations, etc. Il sera important dans la communication d'évoquer le parti-pris positif choisi par l'exposition. Les mots "couper, coller, imprimer" renforcent le fait que l'on pense aux trucages politiques, aux manipulations, etc. **Sylvie Thénault** a eu la même impression en découvrant le titre. **Alain Bocquet** évoque des exemples nanterrois. **Christian Joschke** précise que l'argument de la dialectique permet de centrer le propos de l'exposition, qui ne cherche pas à manipuler la réalité. Dans le cas de l'Union Soviétique, c'est une manipulation de l'opinion mais ce ne sont pas des montages qui manipulent la réalité existante, ils présentent un argument.

Sophie Coeuré se pose la question des photomontages anticomunistes ou d'extrême-droite ; elle évoque le livre *Le couteau entre les dents*, qui comporte des photomontages. L'essentiel des pièces proviennent plutôt d'acteurs de gauche et d'extrême-gauche, à l'image des collections de la Contemporaine. Des exemples sont évoqués par **Alain Bocquet**, comme les collections Souvarine qui dépendent des archives départementales.

Christian Joschke demande si la deuxième guerre mondiale sera représentée, avec l'exemple notamment des photomontages sous Vichy. **Aline Thérêt** indique que des affiches

de Vichy seront présentes dans l'exposition. **Christian Joschke** évoque l'intérêt de ces photomontages et la circulation des modèles et des photomontages d'un contexte à un autre.

Sylvie Thénault s'interroge sur la pertinence du terme "militant", la dimension "artistique" et de "création". Une discussion se poursuit sur le titre. **Xavier Sené** indique que le terme "une histoire graphique" renforce normalement ce parti-pris de l'exposition.

Sylvie Thénault se demande s'il n'y a pas un déséquilibre dans les œuvres présentées : comment sont représentées les guerres d'Indochine et d'Algérie ? **Aline Thérêt** répond qu'elles ne seront pas représentées : un déclin du photomontage est observé au début de la guerre froide. Le photomontage revient sur le devant la scène par les mouvements de contre-culture. L'exposition ne sera pas exhaustive mais l'histoire du photomontage contraint à faire ce découpage.

Dominique Poulot évoque l'intérêt d'utiliser le terme "d'âge d'or" pour qualifier la première section. **Sylvie Thénault** précise que les termes "âge d'or" et "renouveau" pourraient permettre de qualifier la dynamique des deux sections.

Yan Dalla Pria demande ce qui explique l'absence de photomontage, le déclin, entre 1945 et 1968. **Aline Thérêt** indique qu'ils sont absents de la presse. **Christian Joschke** indique qu'il y a peut-être des raisons politiques, médiatiques. **Alain Bocquet** précise qu'il y a aussi des raisons économiques, comme la diminution des journaux papier. **Dominique Poulot** fait l'hypothèse qu'il y a peut-être une fatigue de ce type de support. **Sylvie Thénault** évoque l'intérêt du roman-photo.

David Guillet évoque les publications de la presse antisémite, jusqu'à Vichy, où il pourrait y avoir des éléments intéressants en lien avec le photomontage. **Aline Thérêt** indique qu'il n'y a rien dans les collections de la Contemporaine à ce sujet. **Dominique Poulot** indique une exposition au musée-mémorial de l'Holocauste qui débute par une adresse aux visiteurs, indiquant que le musée ne cautionne pas la propagande présentée, avec une formule du type : « le musée n'endosse pas la propagande présentée dans l'exposition ». Il précise que cette information pourrait être utile, afin de justifier le parti-pris esthétique de l'exposition. **Aline Thérêt** indique qu'il n'y a pas de cartes postales allemandes équivalentes à celles présentées pour la France. **Sylvie Thénault** indique qu'il est important de justifier les choix qui seront réalisés, sous la forme par exemple d'un cartel, en début d'exposition, qui préciserait qu'on constatera une surreprésentation de la France ou de tels courants dans l'exposition car l'histoire de la Contemporaine est sélective. Il semble important aux participants d'explicitier les déséquilibres qui seront apparents. **David Guillet** indique que des procédés muséographiques existent désormais afin de compenser les absences ; des exemples « manquants » pourraient être inclus dans les panneaux didactiques par exemple afin de compenser, rééquilibrer et apporter des éléments de contexte complémentaires.

Xavier Sené conclut en indiquant que les deux commissaires ont accepté de monter l'exposition dans des délais très courts, en un an et demi, et les remercie d'avoir accepté un tel défi.

3) Retour sur le document validé au conseil de la Contemporaine sur les compétences et la composition du conseil scientifique.

Présentation du contexte

Yan Dalla Pria explique que le conseil scientifique a émis des propositions sur ces prérogatives en juin dernier, qui ont été modifiées par le conseil de la Contemporaine. **Xavier Sené** présente les modifications de forme proposées, des formulations sur les compétences, comme pour les « membres de droit *ès qualités* », ainsi que sur les personnalités qualifiées,

« à parité de genre » ou la précision sur le mandat de quatre ans, renouvelable une fois, l'ajout de deux représentants des usagers. Il est aussi précisé que le conseil scientifique se réunit au moins une fois par an.

Discussion

Une discussion s'engage sur la question de la représentation des usagers, importante mais complexe. **Yan Dalla Pria** propose de faire une communication via le collège doctoral afin d'identifier des doctorants qui travaillent sur les collections de la Contemporaine. **Xavier Sené** indique qu'il serait intéressant de bénéficier de la communication de l'ensemble des écoles doctorales (de Nanterre, Paris 1, Paris 2, Paris 8). **Sylvie Thénault** s'interroge sur les usagers qui viennent consulter les archives ou les doctorants qui viennent travailler sur un fonds en particulier. **Xavier Sené** indique que la démarche avait été entreprise précédemment mais n'avait rien donné : les mandats de quatre ans sont trop longs pour des doctorants.

Sophie Coeuré s'interroge sur l'intérêt que des professionnels comme les journalistes ou documentaristes puissent être présents au sein du conseil scientifique. **Xavier Sené** indique que les journalistes sont parfois difficiles à solliciter. **Sylvie Thénault** évoque le nom de journalistes qui pourraient jouer le rôle d'interface ou de relais, comme Chloé Le Prince, et voir également du côté du magazine *L'histoire*. **Xavier Sené** indique que *L'histoire* est partenaire des deux dernières expositions de la Contemporaine et que Chloé Le Prince a accueilli l'une des deux commissaires dans son émission pour l'exposition actuelle.

Dominique Poulot demande s'il y a une collaboration spécifique avec les « Rendez-vous de l'histoire de Blois ». **Xavier Sené** retrace l'historique de la collaboration avec Blois et évoque les possibilités qui se sont ouvertes dernièrement. **Joëlle Alazard** indique que ce serait très intéressant d'intervenir dans le cadre pédagogique des Rendez-vous de l'histoire de Blois. **Dominique Poulot** signale que, pour la prochaine exposition, le festival de Fontainebleau et le festival de géographie de Saint-Dié seraient aussi très intéressants. **Sylvie Thénault** indique qu'aux Rendez-vous de l'histoire, il serait aussi possible de présenter un ou des numéros de *Matériaux*. Elle cite également le festival du film d'histoire de Pessac, qui pourrait être très intéressant à investir, notamment si un documentariste exploite des fonds, un débat pourrait y être présenté. **Joëlle Alazard** évoque le festival toulousain *L'histoire à venir*.

Parmi les compétences du conseil scientifique figure la possibilité que des membres intègrent le comité scientifique des expositions de la Contemporaine. **Xavier Sené** évoque la prochaine exposition autour de Didier Lefèvre. Pour cette exposition, la Contemporaine souhaite revenir sur l'itinéraire d'un photoreporter indépendant et son quotidien, dans les années 1980 à 2000. **Xavier Sené** propose d'envoyer aux membres du conseil scientifique la note d'intention préparée par les commissaires, présentée à la séance du conseil scientifique de février dernier, de manière à susciter des volontés de participer à ce comité scientifique auquel il est prévu d'associer Emmanuel Guibert, qui fera le lien avec Frédéric Lemerrier.

Sylvie Thénault pose la question de l'international. **Xavier Sené** répond que deux représentants de l'international étaient présents jusqu'à présent mais que l'un d'entre eux a souhaité se retirer. **Sylvie Thénault** indique que ce serait intéressant que d'autres personnalités soient représentées au sein du Comité scientifique et s'interroge aussi sur la question des archives. **Xavier Sené** présente la composition du comité scientifique de la Contemporaine, avec cinq membres de droit, ès qualités, et douze personnalités qualifiées. L'enjeu est désormais de solliciter les universités pour qu'elles nomment les personnes qui les représentent. L'équilibre sera ajusté une fois que les universités auront désigné leurs membres de droit. Le représentant du personnel de la Contemporaine est aussi à renouveler.

Xavier Sené propose à la suite de cet échange de faire visiter l'exposition temporaire à la suite du conseil scientifique.

4) Présentation des modalités d'allongement de la durée des expositions temporaires de la Contemporaine

Présentation du contexte

Yan Dalla Pria indique qu'il s'agit de réfléchir à l'allongement de la durée des expositions temporaires à six mois afin de capitaliser sur le travail des équipes, favoriser la visite des publics, tout en préservant la conservation des œuvres exposées.

Xavier Sené indique que le projet de la Contemporaine dans le nouveau bâtiment impliquait une grande exposition dans les deux salles durant l'automne et l'hiver et une plus petite dans une des deux salles au printemps. Le budget et les ressources humaines ne permettent pas la mise en place de la deuxième exposition prévue.

Devant l'impossibilité de monter cette deuxième exposition, **Xavier Sené**, regrettant que ces espaces restent vides six mois de l'année, proposa d'accueillir des expositions de reproduction aussi clef-en-main que possible, cette possibilité permettant aussi de valoriser le travail des enseignants-chercheurs d'une autre manière. Un test a été réalisé l'année dernière avec l'exposition Rwanda, présentée entre mai et juillet 2024, issue du travail du réseau de chercheurs Rwanda-MAP et financée grâce à une subvention du ministère des affaires étrangères. Le constat est qu'elle a été très peu vue : 372 visiteurs (le campus compte peu d'étudiants à cette période). En outre, ce n'était pas du tout une exposition clef-en-main : elle a été co-produite par la Contemporaine et a représenté une lourde charge de travail.

Un troisième constat venait de l'exposition "Ripostes !", qui a eu du succès mais s'est arrêtée alors que la fréquentation aurait pu continuer à croître.

Par rapport à l'investissement que représente la préparation d'une exposition, une présentation de seulement quelques mois ne semble pas tout à fait à la hauteur.

La Contemporaine a par ailleurs fait l'objet d'une inspection dont elle est dans l'attente du rapport définitif (le conseil scientifique sera réuni pour en discuter lorsque celui-ci sera transmis). Le rapport provisoire de l'inspection indique que l'établissement consacre autour de 150 000 € aux expositions temporaires, pour un coût moyen de 150 € par visiteur : il incite à trouver des moyens pour diminuer le coût par visiteur. Or, la Contemporaine, ne souhaitant pas rogner sur la qualité des expositions qu'elle présente, doit augmenter sa fréquentation.

Les préconisations internationales pour la conservation sont de trois mois mais cette règle ne semble plus aussi respectée que par le passé par les musées.

L'ensemble de ces éléments a conduit à la présentation de cette note sur l'allongement de la durée des expositions, qui présente notamment la durée d'exposition possible en fonction des supports, de l'éclairage et du nombre d'heures d'exposition. Pour les supports les plus fragiles, il serait possible de fermer l'exposition au milieu et de faire une rotation des œuvres qui le nécessiteraient. Les commissaires en seraient informés dès le début pour la sélection des œuvres. Il a semblé possible d'organiser les choses ainsi afin de répondre aux enjeux exposés.

Échange

David Guillet exprime qu'il n'a jamais vu sur ce sujet un document aussi complet, détaillé et ambitieux que celui-ci (enjeux de public, de ressources humaines, de supports, etc.). Les expositions clef-en-main sont souvent des pièges et, en réalité, cela donne autant de travail. Le deuxième piège est que si les locaux ne sont pas utilisés, il y a des risques que les

espaces soient réduits ou utilisés à d'autres fins. Il est favorable à l'utilisation des espaces plus longtemps et à amortir le travail scientifique réalisé en favorisant la visite d'un plus grand nombre de visiteurs. Tous les musées sont confrontés à la règle des trois mois. Il précise qu'il y a des possibilités d'ajuster la lumière en fonction des pièces exposées. Il évoque l'expérience du musée de la BnF, conçu selon une logique de rotation. Cela permet aux visiteurs de revenir voir une exposition et nécessite un travail de montage, assez fin et stimulant. Cela implique de concevoir un objet sous deux ou trois formes différentes. Il lui semble qu'il s'agit d'une très bonne idée pour défendre les espaces d'exposition de la Contemporaine et aller encore plus en profondeur dans le travail sur les expositions et sur les publics. La prolongation permettra peut-être davantage de visites de scolaires, notamment au printemps.

Xavier Sené complète son propos en indiquant que l'exposition Rwanda a coûté 55 000 €. **Yan Dalla Pria** souscrit à l'intérêt de cette proposition ; les expositions bénéficieront de cette prolongation.

Une unanimité se dégage autour de cette proposition, la proposition de prolongation des expositions temporaires est adoptée. Les expositions pourront se tenir de la mi-novembre à la mi-mai avec un mois de montage et un mois de démontage, afin de maintenir une occupation des salles pendant l'ensemble de l'année universitaire. Cette disposition pourra être mise en place pour l'exposition D. Lefèvre en 2026.

5) Présentation du projet de transformation de l'organisation de la Contemporaine

Présentation du contexte

Yan Dalla Pria indique qu'il s'agit de présenter le projet de transformation de l'organisation de la Contemporaine à travers l'organigramme cible proposé par le prestataire.

Xavier Sené fait un rappel du contexte qui résulte d'un constat réalisé à son arrivée. Il était surpris de l'absence de mention de la conservation dans l'organigramme actuel (le département des services aux publics est chargé de la conservation des imprimés, la conservation des autres supports étant effectuée au sein des départements concernés). Cela a eu comme conséquence qu'il n'y a a priori jamais eu de campagne de dépoussiérage des collections, de plans d'urgence, de cartographie de l'implantation des magasins, de récolements, etc. La conservation n'était pas pilotée, ce qui est dommageable. Par ailleurs, la Contemporaine dispose de fonds de périodiques très riches : sur les quatorze mille titres de périodiques français conservés à la Contemporaine, onze mille ne sont pas présents ailleurs dans l'ESR français et quatre mille ne sont pas conservés non plus à la BnF ; et il ne s'agit que des titres français. La Contemporaine a donc des collections patrimoniales qui se définissent notamment par leur rareté et qu'il faut conserver sur le long terme.

Le deuxième constat est que le programme de construction n'est pas allé au bout de son travail sur la question des publics. Autrefois, la BDIC était principalement tournée vers les chercheurs. Avec le nouveau bâtiment, l'ouverture du service s'est faite à de nouveaux publics, et au grand public, grâce aux expositions. Une charte a été réalisée incluant l'ensemble des formes de médiation (recherche, formation des usagers, services en salle, action culturelle) mais sans qu'elles ne fassent l'objet d'une stratégie ni d'une réflexion globale.

Une mission a donc été confiée à une collègue chargée de mission qui a monté des groupes de travail à l'automne 2023 pour faire un constat et un point de situation. L'animation des groupes a été confiée à une prestataire extérieure. L'organigramme-cible proposé par les groupes de travail a été validé par le comité de pilotage. Il ressort la

proposition de mettre en place un département de la conservation et un département des publics qui regroupe les axes développés. L'organigramme sera présenté ensuite dans les instances de l'université. L'objectif serait une mise en œuvre avant la fin de l'année universitaire en juin 2025.

Questions :

Sylvie Thénault demande ce que recouvre le terme de “pôle diffusion des savoirs”. **Xavier Sené** indique qu'il s'agit bien ici de la formation des usagers (des scolaires aux formations universitaires). **S. Thénault** demande s'il existe toujours des professeurs détachés de l'Éducation nationale. **Xavier Sené** indique qu'une réunion a eu lieu avec les inspecteurs d'académie et inspecteurs pédagogiques régionaux afin de demander si un détachement d'enseignants du secondaire était possible. Actuellement, on forme les enseignants du secondaire pour qu'ils viennent ensuite avec leurs classes. Cette année, la Contemporaine a pu bénéficier d'un contrat de dix mois d'un ingénieur pédagogique pour organiser des actions vers les scolaires. La Contemporaine reviendra vers les inspecteurs prochainement afin de leur indiquer l'ensemble des actions qui ont pu se dérouler cette année. **Sylvie Thénault** se demande si l'accueil de formations est un argument que l'on peut mobiliser dans ce cadre.

Une discussion s'engage sur le séminaire sur les sources de Paris 1. **Dominique Poulot** se demande s'il ne faut pas recentrer sur les séminaires en lien avec l'Université Paris Nanterre. **Sylvie Thénault** indique que le séminaire pourrait être proposé aux différentes universités contractantes.

Yan Dalla Pria indique que cette réorganisation est importante afin que la Contemporaine aille vers son projet scientifique à l'orée 2030.

David Guillet indique que les deux projets développés dans les deux derniers points du Conseil sont prometteurs.

Sophie Coeuré demande si cela change beaucoup de choses au quotidien pour les agents. **Xavier Sené** indique que l'activité des collègues changera aussi peu que possible, hormis peut-être pour les cadres.

Dominique Poulot demande s'il y a des créations de poste dans le cadre de cette transformation. **Xavier Sené** indique qu'il y a eu deux créations de postes l'année dernière (assistante à la régie des expositions et aux manifestations, assistante éditoriale) et deux encore cette année (chargé de l'informatique documentaire, coordinateur des périodiques).

Sylvie Thénault s'interroge sur la fonction recherche et la rédaction d'un projet scientifique pour l'établissement dans son ensemble. **Xavier Sené** répond que l'on vise bien cet objectif (un PSC, projet scientifique et culturel). L'idée est qu'une fois que l'on aura ce nouvel organigramme, il sera plus aisé de réfléchir à l'ensemble des missions et des objectifs à y intégrer.

Dominique Poulot s'interroge sur l'opportunité de bénéficier du dispositif des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE). **Xavier Sené** indique que c'est évoqué actuellement.

6) Présentation du projet de recherche ACTIVATE

Élise Lehoux présente le projet ACTIVATE pour “The ACTivist, the archivist and the researcher: novel collaborative strategies of Transnational research, archIVing and exhibiting sociAl and poliTical dissent in Europe (19th -21st century)”, projet de recherche européen, porté par Caroline Moine, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Versailles Saint-Quentin. Financé pour quatre ans (2025-2028), il vise à encourager la coopération entre les institutions patrimoniales, services d'archives et institutions universitaires. Son objectif

est de développer des méthodologies innovantes et de nouvelles connaissances, ainsi que le partage de bonnes pratiques fondées sur les principes de la diversité, de l'inclusion et de la science ouverte, entre chercheurs, archivistes et professionnels de l'information scientifique et technique, par le biais d'une approche réflexive sur la dissidence sociale et politique en Europe. En se concentrant sur la circulation transnationale des idées, des discours, des pratiques et des archives, **ACTIVATE** vise tout d'abord à contribuer à un nouveau récit sur la protestation européenne et ses relations avec les pays non-européens. En outre, le projet engage une réflexion sur les pratiques d'archivage, de recherche et d'exposition afin d'explorer le rôle et l'impact des archives sur différentes échelles d'espace et de temps, en les abordant comme un écosystème d'agents actifs de la mémoire. Seize partenaires (de sept pays différents issus d'Europe occidentale, centrale et orientale) ont intégré le projet qui s'organise en différents groupes de travail, afin de permettre la mise en place d'ateliers, de séminaires, de conférences, etc. Les productions communes seront facilitées et permises par les mobilités et les déplacements des personnels entre les différentes institutions partenaires, contribuant à créer un réseau d'échanges et à augmenter la visibilité et la connaissance des institutions partenaires.

Yan Dalla Pria est disponible pour relayer les informations au sein du campus si nécessaire. Des questions sont posées au sujet du profil des personnels qui vont venir à la Contemporaine.

Par ailleurs, **Xavier Sené** rappelle que la Contemporaine sera à partir de 2025 co-pilote, avec le Muséum national d'histoire naturelle, du programme Archives scientifiques du groupement d'intérêt scientifique CollEx-Persée.

7) Questions diverses.

Sophie Coeuré s'interroge sur la vacance du poste de responsable du département du musée. **Xavier Sené** indique que Julien Gueslin a quitté la Contemporaine à l'été ; le poste a été proposé au mouvement national des conservateurs de l'automne, sans succès ; il va être proposé au mouvement du printemps, pour une affectation au 1er septembre. Joseph Chantier assure l'intérim pendant cette période. **Xavier Sené** évoque les difficultés à recruter à la Contemporaine.

Xavier Sené évoque enfin le projet d'un événement scientifique en 2026 sur l'histoire de l'institution, en sachant que les départements travaillent actuellement au signalement des archives de l'établissement. Ensuite, il pourra y avoir la publication d'actes en 2027 et un ouvrage plus grand public car la Contemporaine a été approchée par Gallimard (hors-série Connaissances) qui a déjà publié une histoire du Collège de France, de l'École des Chartes ou de l'Observatoire de Paris. Cela correspondrait aux cent dix ans de la création de la Contemporaine. Ce projet sera présenté à l'assemblée générale de l'association des amis de la Contemporaine en janvier 2025. Un comité d'organisation du colloque sera constitué avec des membres de l'association. L'identification des sources sera menée en parallèle.

La séance est levée à 12h20.